

Portail Famille

Chers parents,

Le Portail Famille des services **Multi-Accueil « Les Minots »**, **Enfance Jeunesse**, **Restauration scolaire** et **Régie Multiservices** de la ville du Muy est désormais accessible sur le site :

<https://ville-lemuy.accueil-famille.fr> (et bientôt directement par le site de la ville www.ville-lemuy.fr)

Une fois accédé à l'**ESPACE FAMILLE**, saisissez votre **Code Famille** et votre **Mot de passe**.

Vous trouverez votre « Code Famille » sur votre facture (en haut à gauche).



Le Muy

FACTURE N° :
du 02/11/2017 à payer avant le 30/11/2017
FAMILLE N° ←
REGIE MULTISERVICES

► **Pour obtenir votre mot de passe vous permettant l'accès à votre fiche Famille**, veuillez remplir sur la page d'accueil du portail votre code Famille et cliquez sur « mot de passe oublié ? ».



► **Suivez la procédure** qui s'affiche sur votre écran en renseignant « Code Famille » et « adresse mail » (adresse renseignée lors de l'inscription auprès de la Régie Multiservices ou d'un autre service de la Maison de la Jeunesse du Muy).

Mot de passe oublié ?

[Retourner à l'accueil](#)



Cet écran vous permet de récupérer automatiquement votre mot de passe.

Pour ce faire, veuillez saisir votre code Famille et votre adresse électronique (responsable légal 1) avec laquelle vous vous êtes inscrit(e).

Votre code Famille

Votre e-mail

► Une fois confirmé, vous recevrez par mail votre mot de passe.

Mot de passe oublié ?

[Retourner à l'accueil](#)



Votre mot de passe vient de vous être envoyé à l'adresse : @hotmail.fr

Vous retrouverez les renseignements relatifs à l'utilisation du Portail Famille dans la rubrique « **Informations** » de votre Espace Famille.

Pour obtenir directement votre mot de passe, des informations et/ou une aide particulière, vous pouvez contacter **Valérie VINCENT** à la **Régie Multiservices du Muy**.

Le Portail Famille vous permettra de consulter et télécharger vos factures mensuelles, éditer vos attestations de paiement, régler vos factures en ligne pour les familles n'ayant pas opté pour le prélèvement automatique et obtenir des informations sur les services Enfance de la Maison de la Jeunesse.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation de ce nouveau service !